



Assemblée générale des parents

Le lundi 16 septembre 2019 à 17h00
École de la Marée-Montante (St-Roch)

PROJET - PROCÈS-VERBAL - AGP

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum (à 17h00)

Après constatation du quorum, la présidente du conseil d'établissement Magali Emond ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Magali Emond et unanimement résolu que la secrétaire d'assemblée soit Véronique Brillant.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 septembre 2019

Il est proposé par Marjolaine et unanimement résolu que l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel qu'il est présenté.

1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2018

Après lecture, il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2018 soit adopté tel qu'il est proposé.

1.5 Mot de la direction

Marc Chouinard présente l'organisation scolaire 2019-2020, au niveau du personnel enseignant et des professionnels.
Force 4 n'aura pas lieu à ODB mais il y aura l'ajout de période d'éducation physique ou apprendre en bougeant.
64 élèves MM, 65 ODB, 46 ÉF

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Présentation du Rapport annuel 2018-2019 du Conseil d'établissement

Magali Émond, vice-présidente du conseil d'établissement présente le rapport annuel adopté lors de la rencontre de juin.

2.2 Élections

Président(e) d'élection :

Marc Chouinard est proposé(e) par Magali Emond

Secrétaire d'élection :

Véronique Brillant proposé(e) par Rosalie Toussaint

POSTES À COMBLER :

Marée-Montante :

-Rosalie Toussaint a été élue pour un mandat de deux ans en 2018

-Roxanne-Martine Coutu a été élue pour un mandat de un an en 2018.

Mise en candidature :

Kaïla Généreux est proposé(e) par Catherine Laroche

Elle accepte le poste et est élu(e) par acclamation

Orée-des-Bois :

- Véronique Brillant a été élue pour un mandat de deux ans en 2018.

- Magali Émond a été élue pour un mandat de 2 ans en 2017 et termine son mandat :

Mise en candidature :

- Magali Emond est proposé(e) par Véronique Brillant

Elle accepte le poste et est élu(e) par acclamation

Étoile-Filante :

- Leda Villeneuve a été élue pour un mandat de deux ans en 2017.

- Bianca Jeannotte a été élue pour un mandat de 1 an en 2018.

Mise en candidature :

-Leda Villeneuve est proposé(e) par Catherine Laroche

Elle accepte le poste et est élu(e) par acclamation

2.3 Nomination du représentant et du représentant substitut au comité de parents

Représentant(e) :

Mise en candidature :

Magali Emond est proposé(e) par Véronique Brillant

Elle accepte le poste et est élu(e) par acclamation

Représentant(e)-substitut :

Mise en candidature :

Véronique Brillant est proposé(e) par

Elle accepte le poste et est élu(e) par acclamation

Il est proposé par Rosalie Toussaint et unanimement résolu que Magali Emond sera la représentante (e) au comité de parents 2019-2020.

Il est proposé par Marjolaine et unanimement résolu que Véronique Brillant sera la représentante(e)-substitut au comité de parents 2019-2020.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Présentation des O.P.P.

Un membre de chaque O.P.P. fait le compte-rendu de leurs activités en 2018-2019.

3.2 Présentation du rapport annuel du comité de parents

Magali Émond, présidente du comité de parents présente le rapport annuel 2018-2019.

3.3 Varia

Le point concernant la sécurité est abordé. Un suivi sera fait par Véronique en lien avec la surveillance auprès des transporteurs

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Gaston Ancil propose la levée de l'assemblée à 17h42.